

Par porteur
Conseil d'Etat (CE)
du canton de Fribourg
Route des Arsenaux 41
1700 Fribourg

BORDEREAU RELATIF AU MEMOIRE COMPLEMENTAIRE

des Communes de

1. La Sonnaz,
2. Vuisternens-devant-Romont,
3. La Verrerie,
4. Grangettes,
5. Billens-Hennens,
6. Sâles,
7. Sorens,
8. Pont-en-Ogoz,
9. Siviriez,

agissant par leur Conseil communal et représentées par Me David Ecoffey, avocat, Boulevard de Pérolles 19, Case postale 200, 1700 Fribourg,

**à leurs demandes respectives du 17 mars 2022 de modifications (constat de nullité, subsidiairement annulation) du volet éolien du plan directeur cantonal
PDCant**

adressé au

Conseil d'Etat du canton de Fribourg, Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg ainsi qu'en copie pour traitement à son mandataire l'Institut des hautes études en administration publique IDHEAP à Lausanne (par courrier recommandé),

basé sur les documents et éléments de fait nouveaux découverts postérieurement au 17 mars 2022
et résumant la situation à ce jour

Classeur I

Pièce A1

Demande de reconsidération de la Commune de La Sonnaz du 5 octobre 2021, avec accusé de réception.

Pièce A2

Bordereau de pièces déposé par la Commune de La Sonnaz à l'appui de sa demande de reconsidération du 5 octobre 2021, sans les pièces.

Pièce B

Décision du Conseil d'Etat du 21 décembre 2021, reçue par courrier électronique le 23 décembre 2021 à 16:21.

Pièce C

Dossier complet de la procédure de recours en matière de droit public, subsidiairement recours constitutionnel subsidiaire pour la Commune de La Sonnaz :

- Lettre d'accompagnement du 1^{er} février 2022.
- Mémoire de recours du 1^{er} février 2022 en matière de droit public, subsidiairement recours constitutionnel subsidiaire.
- Bordereau de pièces avec uniquement la procuration.
- Accusé de réception du Tribunal fédéral du 3 février 2022.
- Invitation à déposer des déterminations du 16 mai 2022.
- Détermination du Conseil d'Etat du 10 mai 2022.
- Demande de prolongation du 8 juin 2022.
- Prolongation de délai du 13 juin 2022 au 13 juillet 2022.
- Détermination du 13 juillet 2022 de la Commune de La Sonnaz sur les observations du Conseil d'Etat du 10 mai 2022.

- Pièce complémentaire n° 1 : Conférence de presse des Communes de La Sonnaz, Vuisternens-dt-Romont, Dompierre/VD à l'Hôtel Alpha le 8 avril 2022.
- Pièce complémentaire n° 2 : Article Le Matin Dimanche du 20 février 2022.
- Arrêt du Tribunal fédéral du 1^{er} décembre 2022.

Pièce D1

Mémoire du 17 mars 2022 de la Commune de La Sonnaz de modification du volet éolien du plan directeur cantonal.

Classeur II

Pièce D2

Mémoire du 17 mars 2022 de la Commune de Vuisternens-dt-Romont de modification du volet éolien du plan directeur cantonal.

Pièce D3

Bordereau de pièces du 17 mars 2022 à l'appui de la requête de modification et de reconsidération de l'intégralité du volet éolien du plan directeur cantonal (**pièces n° 1 à 43**).

Classeur III

Pièce D3 (suite)

Bordereau de pièces du 17 mars 2022 à l'appui de la requête de modification et de reconsidération de l'intégralité du volet éolien du plan directeur cantonal (**pièces n° 44 à 53**).

Pièce E

Principaux documents obtenus **après le 17 mars 2022**, soit :

- Article de La Liberté du 22 décembre 2021 (**pièce n° 54**).
 - Attribution d'un mandat du 14 janvier 2016 par le Service de l'Energie SdE à ennova (**pièce n° 55**).
 - Retour des « acteurs directs de l'aménagement » dans le cadre de l'étape 3 courant jusqu'au 31 mai 2016 (**pièce n° 56**).
-

Classeur IV

Pièce E (suite)

Principaux documents obtenus **après le 17 mars 2022**, soit :

- Offre 09-16 de l'Azuré et Atelier 11a du 2 mai 2016 à ennova (**pièce n° 57**).
- Facture n° 9082 du bureau Urbaplan adressée à ennova le 28 juin 2016, avec en annexe le descriptif des prestations (**pièce n° 58**).
- Extraits des procès-verbaux du conseil d'administration d'ennova (**pièce n° 59**).

- Extraits des procès-verbaux du conseil d'administration des SIG (**pièce n° 60**).
- Lettre d'intention et engagement de confidentialité entre Greenwatt et les SIG de novembre 2012 en lien avec le parc éolien de la montagne de Buttes (**pièce n° 61**).
- Présentation PowerPoint d'ennova à la Commune de Misery-Courtion du 7 mai 2012 (**pièce n° 62**).
- Convention de collaboration conclue entre la Commune de Misery-Courtion et ennova le 24 avril 2013 (**pièce n° 63**).
- Conventions conclues entre ennova et les propriétaires fonciers, ainsi que la lettre d'intention avec la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg (**pièce n° 64**).
- Permis de construire dossier 25-13/A/0328 délivré par le Préfet du district du Lac le 20 décembre 2013 pour une installation d'un mât de mesure des vents de 90 m en zone agricole (**pièce n° 65**) et préavis des services en lien avec le rapport d'enquête préliminaire (REP) faisant l'état des premiers constats et détaillant le cahier des charges de l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) pour le projet de parc éolien de Misery-Courtion (**pièce n° 66**).
- Courriel de Greenwatt aux différentes Communes du groupe de travail « Piamont » du 27 septembre 2015 (**pièce n° 67**).
- Impression de l'article des Freiburger Nachrichten du 30 mai 2014 (**pièce n° 68**).
- Courriel du 10 décembre 2015 du Secrétaire communal de Misery-Courtion au Conseiller communal Otto Schöb avec, en copie, le Syndic Jean-Pierre Martinetti (**pièce n° 69**).

- Echange de courriels de novembre 2018 entre Greenwatt et la Commune de Misery-Courtion (**pièce n° 70**).
- Courrier du 13 mai 2021 d'ennova à la Commune de Misery-Courtion (**pièce n° 71**).
- Document intitulé « Intention de collaboration concernant la réalisation et l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la Commune de Le Flon » signée en novembre 2016 entre la Commune de Le Flon et Greenwatt (**pièce n° 72**).
- Document intitulé « Intention de collaboration concernant la réalisation et l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la Commune de Villorsonnens » signée le 21 mars 2019 entre la Commune de Villorsonnens et Greenwatt (**pièce n° 73**).
- Protocole d'accord entre Greenwatt et les SIG de septembre 2020 (**pièce n° 74**).
- Extraits de presse en lien avec la problématique SwissWinds (**pièce n° 75**) et proposition de motion M2205 (**pièce n° 76**).
- Contrat de droit d'options entre GreenWatt et les SIG de mars 2021 (**pièce n° 77**).

David Ecoffey

Fribourg, le 18 octobre 2023.